



ARRETE DU MAIRE
N°046-2023

**Portant réglementation temporaire d'occupation du domaine public
4 rue de la Poste, en agglomération.**

Le Maire de la commune de SOUCIEU EN JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 07 mars 2023 de M. BISSUEL Laurent, représentant l'entreprise AGERON BISSUEL, de l'installation d'un échafaudage sur le trottoir, au n°4 rue de la poste,

Considérant que pendant la durée des travaux, il y a lieu de réglementer l'occupation du domaine public de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'entreprise AGERON BISSUEL est autorisée à installer un échafaudage au n° 4 rue de la Poste, devant le bâtiment, sur le trottoir, dans le cadre de la réfection de la toiture.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable du lundi 10 avril 2023 au vendredi 21 avril 2023 de 07h à 17h.
Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 3 : L'entreprise AGERON BISUEL est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du lieu des travaux. Un cheminement piéton devra être mis en place ainsi qu'un filet de protection. Aucun stationnement de véhicule de société ne sera autorisé sur le trottoir.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur BISSUEL, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Monsieur BISSUEL

Fait à Soucieu en Jarrest, le 13 mars 2023

**Le Maire,
Arnaud SAVOIE.**

Affiché le : 13/03/23